

CHRONIQUE

La Tanche dans l'économie carpicole

Dans l'exploitation des étangs, pas plus en Allemagne qu'en France, la Tanche ne joue un rôle de premier plan. Son élevage n'est, à peu près nulle part, systématiquement pratiqué, soit parce que le rendement en est irrégulier, soit parce que les règles qui le rendraient fructueux sont mal connues.

Le Professeur-Docteur W. WUNDER, de Breslau, qui, depuis nombre d'années est le conseiller des carpiculteurs silésiens, a cherché à se rendre compte des motifs pour lesquels un poisson plutôt avantageux n'est pas mieux considéré. Il a tenté d'expliquer les mécomptes dont les praticiens font grief à la Tanche et de déterminer les conditions qui permettraient d'en obtenir la production rémunératrice (1).

La Tanche est inégalement recherchée par la consommation suivant les régions. En Pologne, les Juifs, importants clients des poissonneries, lui préfèrent la Carpe. En Allemagne du Sud, elle est peu demandée, alors qu'en Allemagne du Nord son prix est celui d'un poisson de choix.

La technique de son élevage est incertaine, ayant varié de bien des manières au cours des âges. Tout d'abord, il a été admis qu'il ne pouvait être question d'introduire la Tanche dans une exploitation bien réglée. Son tri par classes d'âge est difficile, de même que le choix judicieux des géniteurs. Aussi les rendements sont-ils déconcertants. On a récolté des quantités de ce Poisson décevant dans des eaux où aucun n'avait été volontairement introduit, alors qu'il a fait défaut dans d'autres cependant empoissonnées avec soin. La plupart des producteurs ne savent que penser et que faire ; il en est qui considèrent comme un bienfait des dieux une bonne récolte de Tanches !

Mais, peut-être, en s'élevant une vue d'ensemble de ces données contradictoires, un observateur sans prévention pourra-t-il expliquer leurs désaccords.

D'abord, dans beaucoup d'endroits, à mesure que s'est intensifiée la production des Carpes, celle des Tanches a été de plus en plus négligée.

Il n'en reste pas moins que les faits constatés sont singuliers, ce qui a conduit le Professeur WUNDER à rassembler de nombreuses observations sur la pathologie de la Tanche. Il a pu, ainsi, être établi que les agents pathogènes comprennent deux formes d'*Ergasilus* (Copépode), une de *Dactylogyrus* (Trématode), et des parasites du sang (Trypanosomes). Des cas mortels d'hydropisie contagieuse, infection bactérienne, ont été aussi enregistrés.

Voici les conclusions qu'il semble possible de tirer des travaux dont ces questions ont été l'objet depuis plusieurs années.

Au cours de la dernière décennie les pertes de Tanches se sont aggravées dans les exploitations les plus diverses, sans qu'on puisse imputer les mortalités à une cause unique. Tantôt, on ne rencontre ni le petit ni le grand *Ergasilus*, tantôt l'un ou l'autre foisonne. On en vient alors à soupçonner un état morbide généralisé. L'organisme de la Tanche ne serait-il pas débilité par les méthodes d'élevage en pratique ?

Cette voie conduit à préciser, dans chaque cas, les circonstances de la mor-

(1) Beobachtungen und Vorschläge zur Schleienzucht in der Karpfenteichwirtschaft. — *Allgemeine Fischerei Zeitung*, Augsburg, — n° 15, 1^{er} Août 1938, p. 225.

talité. On a observé, par exemple, immédiatement après la fraye, de nombreuses morts par *Dactylogyrus*. En été et pendant l'hivernage, Copépodes et Trypanosomes exercent concurremment leurs ravages. Sans doute peut-on tenter de les combattre, mais un autre parasite survient.

Donc, ce qu'il importerait de savoir, c'est la raison profonde de l'affaiblissement constitutionnel qui rend la Tanche incapable de résister aux atteintes d'un germe pathogène quelconque. On n'est pas d'accord sur ce point que le Professeur WUNDER s'efforce d'élucider.

Il est constant que la Tanche et la Carpe cohabitent heureusement, mais ont des préférences différentes. La première se plaît dans les étangs non soumis à l'assec total d'hiver et copieusement envasés. Les deux espèces semblent, dans une certaine mesure, jouer un rôle complémentaire. Dans les grands étangs, les places profondes et bourbeuses seraient par adjonction de Tanches mieux exploitées que par un peuplement de Carpes pur.

D'après une ancienne croyance, la Tanche vivrait des excreta de la Carpe. Dans ce cas, un pisciculteur avisé pourrait avantageusement distribuer à ses Carpes de la nourriture artificielle, qui, après avoir alimenté ces poissons serait réutilisée par la Tanche. Toutefois cette opinion ne s'appuie sur aucune observation sérieuse. En fait, il a été souvent constaté, en cas de nourrissage, que les Tanches venaient prendre leur part de ration comme les Carpes. Toutefois elles ne s'en cantonnent pas moins sur une autre partie de l'étang.

Les plus hauts rendements en Tanches s'obtiennent, comme il a été dit, dans les étangs fortement envasés, tandis que les méthodes modernes de la carpiculture intensive comportent une vidange annuelle soignée qui s'oppose aux accumulations de bourbe. Par surcroît, les fonds en assec reçoivent de la chaux vive, ce qui favorise la production de la Carpe, mais contrarie celle de la Tanche.

Autre pratique nuisible à cette dernière : on peuple plus abondamment qu'autrefois. La coutume a été longtemps, pour mettre en valeur un étang, d'empoisonner avec le même nombre de Tanches que de Carpes. Aujourd'hui, dans beaucoup d'exploitations pratiquant les amendements et le nourrissage, on triple l'empoissonnage en Carpes. Si le nombre de Tanches est également triplé, le résultat, qui reste bon pour celles-là, ne l'est pas pour celles-ci. Pour quelle raison ? C'est, opine WUNDER, que les conditions de la pisciculture intensive ne conviennent pas au même degré à la Tanche et à la Carpe. En tout cas, il faut admettre que, là où on recourt aux procédés modernes d'élevage on peut, sans inconvénient, tripler l'effectif des Carpes correspondant à la sitése naturelle, mais non celui des Tanches. Il est à noter qu'on immerge souvent, pour cette dernière espèce, plus d'alevins qu'on ne pense, car on ne compte pas les sujets, on évalue leur nombre par le système de la pesée, de sorte qu'il se trouve parfois, dans un étang une quantité insoupçonnée de tanchettes. Alors, malgré ces empoisonnages excessifs poursuivis d'année en année, les pêches s'avèrent toujours plus médiocres. A s'entêter dans ces errements, dans l'espoir vain de compenser leurs pertes, certains éleveurs font à la Tanche des conditions d'existence tout à fait préjudiciables à leur santé et à leur croissance.

Une abondante documentation fournie par les livres de nombreuses exploitations, bien tenus depuis de longues années, confirme les vues qui précèdent et permet de dégager les enseignements suivants.

Plus on place de Tanches dans un étang soumis à une culture intensive, moins les résultats sont favorables. Au contraire, si, pour cette espèce, l'empoissonnement ne dépasse pas celui à considérer comme normal en culture intensive, le rendement est excellent. Il se déduit de là que l'économie piscicole moderne ne comporte pas, en ce qui concerne la Tanche, l'obtention régulière de récoltes

moyennes quand on proportionne l'alevinage à la capacité biogénique ; un excès de « charge » a des effets contraires à ceux qu'on en attend.

Dans les années chaudes, si les circonstances sont favorables, ce qui arrive en général tous les trois ou quatre ans, le succès de la fraye pour la Tanche peut dépasser toute attente. Les exploitants, disposant alors d'une grande quantité d'alevins, ont tendance à forcer à outrance l'empoissonnage au printemps suivant. Conséquence : des années déplorables, au cours desquelles des multitudes de Tanches périssent victimes de maladies.

Le but des efforts des pisciculteurs doit être un rendement soutenu. Nous ne l'obtiendrons qu'en tenant compte de l'interdépendance des éléments de la question et par un alevinage rationnel.

D'autres difficultés que celles de l'alevinage restent à signaler. Par exemple, souvent des étangs sont insuffisamment isolés les uns des autres. Il y a, dit WUNDER, des groupes entiers dont l'exploitant n'est pas certain de retrouver dans tel d'entre eux, à l'automne, les Tanches qu'il y a placées au printemps. Toutes les classes d'âge sont mélangées. Des modifications fondamentales s'imposent alors dans les installations. Des grillages semblables à ceux qu'on emploie pour interdire aux brochetons l'accès des étangs d'alevins devront barrer les émissaires et les affluents des étangs.

Dans les conditions mentionnées, la différenciation des sujets de divers âges est incertaine, la taille n'est pas un critérium utilisable. D'autre part, la Tanche mâle est mature dans sa troisième année et la femelle dans sa quatrième. Souvent les grosses Tanches sont vendues et les petites conservées comme alevins. C'est là de la sélection à rebours, éliminant les sujets de choix à croissance rapide et conservant les rabougris, reproducteurs déplorables. Semblable pratique est en contradiction avec tous les principes de l'élevage moderne.

Le choix des reproducteurs ne doit pas, pour un autre motif, être basé sur la seule dimension. Les Tanches femelles montrent, en effet, à âge égal, une croissance plus rapide encore, par rapport à celle des mâles, que celle des Carpes. Négliger ce fait conduit à des résultats déconcertants. WUNDER cite le cas d'une exploitation où il avait prescrit de prélever sur les Tanches à vendre les sujets d'élite pour en constituer un cheptel de géniteurs. A l'examen, il apparut que le consciencieux praticien avait bien choisi les plus beaux Poissons, mais que tous étaient des femelles !

La distinction des sexes, chez les Tanches, est heureusement aisée. Dès le deuxième été, les nageoires ventrales sont différentes. Celles des mâles sont pourvues d'un rayon très épais. En outre, dans leur voisinage, il existe un fort renflement musculaire, qu'il ne faut pas prendre, comme il arrive, pour un symptôme de maladie.

On obtient de bons résultats en isolant avec soin les sexes, ce qu'on ne faisait pas jadis. En opérant des tris par classes d'âge, et en séparant les mâles des femelles vers le troisième ou quatrième été, on évitera les multiplications indésirables.

La Tanche ne se reproduit pas partout. L'expérience a montré que les conditions les plus favorables sont offertes par des étangs très envasés, à contours irréguliers, se rapprochant des étangs naturels. Il faut s'abstenir du chaulage. On débarrassera l'étang de toute Tanche préexistante et on y introduira des géniteurs choisis, de santé soigneusement vérifiée à raison de deux mâles pour une femelle, comme pour les Carpes. On parviendra ainsi à constituer un bon peuplement, exempt de Trypanosome.

Encore un détail qui a son importance. La Tanche est un poisson résistant, certes, mais on s'en prévaut pour lui demander plus qu'elle ne peut donner. Lors des grandes pêches donnant des quantités de Poissons, la Tanche reste long-

temps dans très peu d'eau. Elle est surtout par temps chaud, sujette à se blesser facilement et se manifeste d'une réceptivité spéciale à l'égard des maladies. Alors, l'hiver suivant, elle se conserve mal dans les viviers. L'emploi de l'oxygène donne lieu à des mécomptes. S'il en est fait usage pour des Tanches pâmées dans de l'eau échauffée, elles se raniment et survivent, mais sont atteintes de lésions. Souvent une charge excessive des récipients de transport ou des viviers est mal supportée.

Le danger des pêches faites sans précautions suffisantes est notoire. Les Tanches enlevées dès le premier jour restent indemnes alors que celles de la même pêche qui attendent au lendemain périssent en quantité. Il convient donc de prendre toutes précautions pour la manutention et le transport des Tanches.

En terminant, le Professeur W. WUNDER résume comme suit ses conclusions :

1° La Carpiculture intensive crée dans les étangs des conditions d'existence défavorables à la Tanche, surtout si, à surface égale, on a majoré leur nombre dans une proportion excessive ;

2° On peut obtenir un rendement-Tanche raisonnable en carpiculture à la condition de ne pas dépasser, pour l'empoissonnage d'un étang, le nombre qui correspond à la sitése naturelle ;

3° Les diverses classes d'âge de Tanches doivent être différenciées et tenues séparées ;

4° On n'emploiera comme reproducteurs que des sujets à croissance rapide, de santé vérifiée, élevés dans des étangs spéciaux ;

5° La Tanche ne laissant pas d'être quelque peu délicate, surtout pendant les chaleurs, il convient de prendre, à son égard, des ménagements suffisants ; lors des pêches les appareils de transport, ainsi que les viviers d'hiver, ne seront pas trop chargés.

Gros Poissons

Pour la neuvième fois, sont relevées, ci-après, les plus belles prises de poissons d'eau douce réalisées par des pêcheurs à la ligne participant au concours organisé, chaque année, par un important journal sportif (1).

<i>Barbeau.</i>	— Paris (Seine)	4 k. 300
<i>Brème.</i>	— Accolay (Yonne)	2 — 550
<i>Black-bass.</i>	— Toulouse (Haute-Garonne)	1 — 950
<i>Brochet.</i>	— Langres (Haute-Marne)	12 — 500
<i>Carpe.</i>	— Guise (Aisne)	11 —
<i>Chevesne.</i>	— Saint-Lô (Manche)	3 — 220
<i>Omble-Chevalier.</i>	— Aix-les-Bains (Savoie)	2 — 600
<i>Perche.</i>	— Aix-les-Bains (Savoie)	1 — 850
<i>Saumon.</i>	— Navarrenx (Basses-Pyrénées)	16 — 500
<i>Tanche.</i>	— Châlons-sur-Marne (Marne)	2 — 550
<i>Truite.</i>	— Aix-les-Bains (Savoie)	5 — 700

Pour le Saumon, le record de 1932 : — 16 k. 100 — est battu ; pour les autres espèces le classement général reste inchangé (2).

(1) *La Pêche Indépendante*, Paris, — n° 119, Janvier 1939, p. 3927.

(2) Voir *Bulletin* : — n° 20, Février 1930, p. 185 ; — n° 32, Février 1931, p. 240 ; — n° 44, Février 1932, p. 244 ; — n° 56, Février 1933, p. 162 ; — n° 68, Février 1934, p. 225 ; n° 81, Mars 1935, p. 230 ; — n° 93, Mars 1936, p. 225 ; — n° 104, Février 1937, p. 206 ; — n° 111, Mars-Avril 1938, p. 106.

COMMUNICATIONS

Union Piscicole de France

Réunion du Conseil d'administration du 3 Avril 1939.

La séance est ouverte à 11 h. 1/2 au siège social, 8, rue d'Athènes, à Paris.

Présents : — MM. PEUPION, Président ; — GAU, KRETTMANN, LÉCULIER, LOUCHET et MARTIN, Administrateurs ; — DE BOUVILLE, Secrétaire général.

Excusé : — M. SOUBITEZ.

Le procès-verbal de la séance du 11 janvier 1938 est lu et adopté.

M. PEUPION rend hommage à la mémoire de M. DUPIRE, Vice-Président-Trésorier, décédé le 2 Février et souhaite la bienvenue à M. LOUCHET, nouveau Président du *Syndicat des Pisciculteurs-Salmoniculteurs de France*.

Situation financière. — Les recettes de l'année 1938, pour l'U.P.F., — compte-courant postal : 1183-02, — se sont élevées à 36.000 F., — les dépenses à 22.393 F. 77 c., — compte tenu de l'avoir au 1^{er} Janvier 1938, le solde créditeur, au 1^{er} Janvier 1939, est de 15.356 F. 55 c.

Bulletin français de Pisciculture. — Depuis la précédente réunion du Conseil, il a été attribué, pour publication du *Bulletin* par la *Commission de Répartition des Produits des Jeux*, deux subventions. La première (Avril 1938) se monte à 22.500 F. ; la seconde à 30.000 F.

Dans ces conditions, les ressources nécessaires à la publication se trouvent assurées jusqu'au terme de l'année en cours.

Le vœu est exprimé que la publication redevienne mensuelle, mais ceci se heurte aux difficultés, conséquence de l'application des récentes lois sociales, qui retardent considérablement le tirage des fascicules bimestriels. Jusqu'à nouvel ordre il convient donc de s'en tenir à la périodicité actuelle.

Divers. — A la date du 24 Mars, M. le Ministre de l'Agriculture a nommé le Président de l'U. P. F. membre du *Comité Central de Propagande Economique et Agricole*.

Renouvellement du Bureau. — A l'unanimité, le Conseil désigne :

1° M. LOUCHET, Président du S.P.S.F., comme Président de l'U.P.F. jusqu'au 31 Janvier 1940 ;

2° M. PEUPION, Président de l'U.N.S.E., comme Vice-Président-Trésorier.

La séance est levée à midi.

Le Président :
C. LOUCHET.

Syndicat des Pisciculteurs-Salmoniculteurs de France

Assemblée générale du 23 Mars 1939.

La séance est ouverte à 14 h. 50, au siège social, 8, rue d'Athènes, à Paris, sous la présidence de M. GAU, Vice-Président.

Présents : — MM. CHOTARD, DENEUX, DOMASCHKE, GAU, GOYER, GRASSMUCK, KAUFMANN, LABBAS, LEPLAT, LOUCHET, MARQUISE, NÈGRE, PERCEVAULT, ROGER, DE VANNOISE.

Excusés : — MM. BERNARD, DAGRY, MESSANG, MISSON, MONNOYER, SOUBITEZ.

Assistaient à la séance : — MM. LABBAS fils et TESSIER.